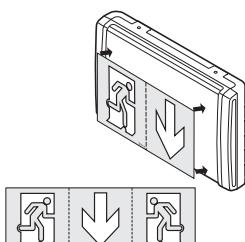
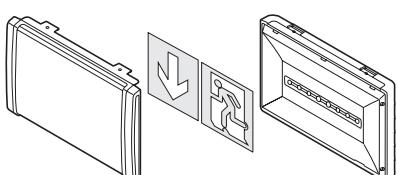


1 Présentation

ECO 1 : 0 625 26/
 0 626 61



ECO 2 : 0 626 26⁽¹⁾/0 626 61⁽¹⁾



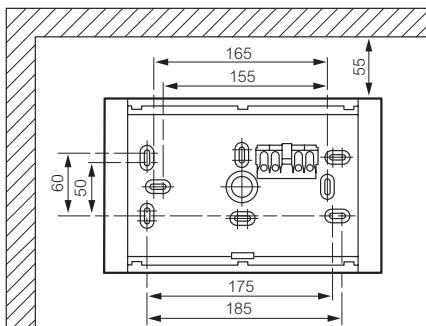
ECO 1 : 0 625 52
 ECO 2 : 0 626 66⁽¹⁾
 0 626 52

⁽¹⁾Fonction adressable :
 Ce bloc Sati adressable peut être contrôlé à distance avec la centrale de gestion 0 625 11. Pour cela il doit être adressé avec le configurateur mobile 0 626 10. (voir le «manuel de mise en oeuvre» des BAES Sati adressables).

Nota : Les sources lumineuses utilisées dans ces blocs ne peuvent être remplacées.

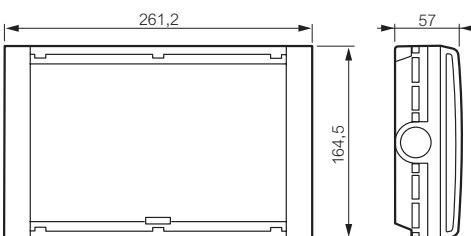
Coller une étiquette de maintenance 0 609 00 et y inscrire la date de mise en service du bloc.

2 Installation et fixation

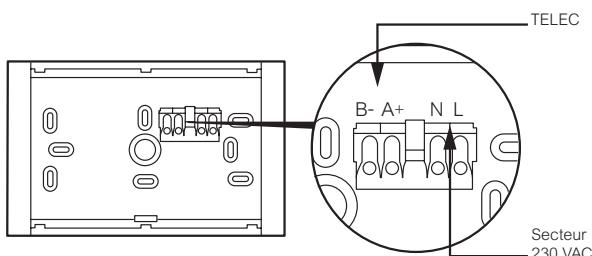


Fixer le bloc en utilisant 2 points de fixation (pré-percés).
 Livré avec bouchon d'étanchéité pour vis de fixation.

3 Cotes d'encombrement



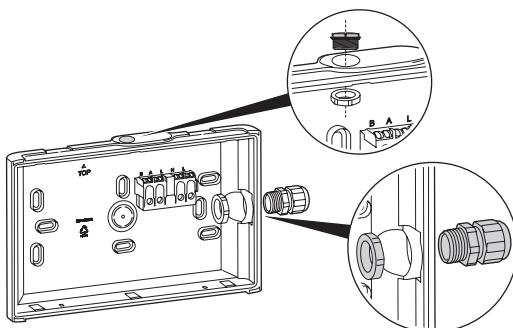
4 Raccordement



Raccorder les 2 fils de télécommande sur les bornes B- et A+ et les 2 fils d'alimentation sur les bornes N et L.

Nota : Avec les télécommandes Legrand, le respect de la ligne de télécommande n'est pas nécessaire.

5 Passage de câbles



Le bloc est à équiper avec :
 - 1 PE 0 980 03 + 1 écrou 0 968 43
 - 1 bouchon plastique 0 980 43 pour entrée PE ISO 20

6 Mise sous tension / état de veille

Allumage des 2 LEDs de veille (ambre) et du voyant (vert) d'état du bloc.

7 Interruption secteur / fonctionnement en sécurité

Extinction des 2 LEDs de veille et du voyant d'état du bloc. Allumage des LEDs blanches de secours : BAES : 6 LEDs - BAEH : 2 LEDs.

8 Mise au repos par télécommandes 0 039 00/01

- Après interruption volontaire de l'éclairage normal, un appui sur la touche met le bloc au repos, afin d'éviter la décharge de la batterie.

- A la remise sous tension de l'éclairage normal, le bloc revient automatiquement en veille. (Voir les notices des télécommandes 0 039 00/01 pour les autres fonctionnalités).

[BAES + BAEH] : ce bloc, destiné aux locaux à sommeil, doit être impérativement associé à la télécommande 0 039 00 (voir schéma de câblage et mode de fonctionnement sur la notice).

9 Contrôle automatique de l'état des blocs

Ce bloc contrôle automatiquement son état de fonctionnement :

- **Une fois par semaine** : passage en secours et test des sources lumineuses pendant 15 secondes.
- **Une fois par trimestre** : passage en secours, test des sources lumineuses et de la durée d'autonomie de la batterie (1h pour les BAES et 5h pour les BAEH).

10 Résultats des contrôles automatiques

Voyant d'état	État du bloc
Vert fixe	OK
Vert clignotant	En charge
Jaune fixe	Remplacer la batterie ou le bloc
Jaune clignotant	Remplacer le bloc

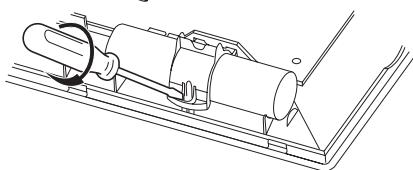
Nota : l'heure des tests est fixée à l'heure de la première mise sous tension du bloc ; le jour du test est choisi aléatoirement afin de garantir qu'un minimum de blocs se testent en même temps. L'heure de test de l'ensemble des blocs peut être modifiée par un appui simultané sur les touches ☀ et ☺ de la télécommande, à la nouvelle heure souhaitée.

11 Remplacement des batteries

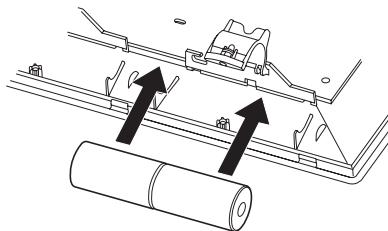
Réf.	Application	Flux lumineux	Autonomie	Consommation	IP / IK	Classe	Réf. batterie
0 625 26	Évacuation	45 lm	1 h	1,2 W	66 / 10	II	0 610 92
0 625 52	Habitation	8 lm	5 h	1,2 W	66 / 10	II	0 610 92
0 625 61	Évacuation + habitation	45 lm + 8 lm	1 h + 5 h	1,4 W	66 / 10	II	2 x 0 610 92
0 626 26	Évacuation	45 lm	1 h	0,5 W	66 / 10	II	0 610 97
0 626 52	Habitation	8 lm	5 h	0,5 W	66 / 10	II	0 610 97
0 626 61	Évacuation + habitation	45 lm + 8 lm	1 h + 5 h	0,7 W	66 / 10	II	2 x 0 610 97
0 626 66	Ambiance	400 lm	1 h	0,95 W	66 / 08	II	0 610 98

Important : les batteries doivent être remplacées lorsque le bloc autonome ne satisfait plus à sa durée assignée de fonctionnement.

Enlever la batterie usagée (dévisser le collier)



Remplacer par une nouvelle batterie (revisser le collier)



Après le remplacement des batteries, inscrire la date de remise en service du bloc sur une nouvelle étiquette de maintenance.

Important environnement :
Les batteries doivent être recyclées.
0 610 92 = Ni-Cd 2,4 V - 1,5 Ah.
0 610 97 = Ni-Mh 2,4 V - 2 Ah.
0 610 98 = Ni-Mh 7,2 V - 2,2 Ah.

12 Remplacement du produit

En cas de remplacement, il est impératif de changer l'ensemble des composants du produit (fond débrochable, réflecteur avec carte électronique + batterie, et verrine).

⚠ Consignes de sécurité **FR**

Ce produit doit être installé conformément aux règles d'installation et de préférence par un électricien qualifié.

Une installation et une utilisation incorrectes peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie.

Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit.

Ne pas ouvrir, démonter, altérer ou modifier l'appareil sauf mention particulière indiquée dans la notice. Tous les produits Legrand doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité par Legrand. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties.

Utiliser exclusivement les accessoires de la marque Legrand.



Ce symbole indique qu'en fin de vie, le produit doit être collecté séparément des autres déchets et remis à un centre de collecte agréé dans le respect des normes et dispositions légales en vigueur dans les pays de l'UE, pour prévenir les effets indésirables sur l'environnement et la santé des personnes. L'élimination abusive du produit est passible des sanctions prévues par la loi. Il est recommandé de s'assurer que dans le pays où le produit est utilisé, ce dernier est soumis aux réglementations WEEE/DEEE.